

La CGT 1^{ère} organisation syndicale dans la Fonction publique

Entre le 29 novembre et le 6 décembre derniers, les élections professionnelles se sont déroulées, pour la 2^{ème} fois, simultanément dans les 3 versants de la Fonction publique (état, territoriale et hospitalière).

5,15 millions d'agents publics étaient appelés à voter pour choisir leurs représentants du personnel, siégeant dans les organismes consultatifs de la Fonction publique (CT, CAP, CCP), pour une durée de 4 ans.

Au total, près de 22 000 instances ont été renouvelées.

Le premier constat est que ces élections ont été marquées par une baisse de la participation, avec seulement 2,5 millions d'agents ayant pris part au vote, en baisse de 3% par rapport à 2014. Soit un taux de participation pour l'ensemble de la Fonction publique de 49.8%.

Cette faible participation, qui ne cesse de s'accroître d'élections en élections, doit être analysée et appréhendée dans le cadre de futures échéances électorales.

Il est évident que la mise en place du vote électronique, qui a rencontré à la fois de graves dysfonctionnements et des modalités de vote dans certains cas proprement scandaleuses, n'ont pas favorisé la participation.

Malgré tout, la CGT, est confortée comme la 1^{ère} organisation syndicale dans la Fonction publique avec 21,8% (-1,3%) devant la CFDT avec 19% (-0,3%), FO avec 18,1% (-0,5%), UNSA avec 11,2% (+0,8%) et FSU avec 8,6% (+0,7%).

La CGT est 1^{ère} organisation dans la territoriale (28,8%) devant la CFDT (22,6%) ; 1^{ère} dans la Santé (31,4%) devant FO (24,7%) qui passe 2^{ème} devant la CFDT (24,1%) ; elle est 5^{ème} dans la Fonction publique d'État (12,1%).

Vous trouverez en pièce jointe le détail des résultats versant par versant.

Comme vous pourrez le constater aux regards des éléments fournis, les résultats ne sont pas homogènes. Dans de très nombreux endroits la CGT progresse à la fois en voix et en pourcentage, ces résultats sont le fruit d'un formidable travail en commun des structures de la CGT qui a été réalisé dans les territoires.

Dans de nombreux départements, de véritables collectifs se sont créés et ont vu durant des mois des milliers de militant-e-s, de syndiqué-e-s s'investir pleinement et se déployer largement pour aller au quotidien à la rencontre des agents de la Fonction publique.

Dans plusieurs collectivités, établissements ou administrations où la CGT, a, pour la première fois, présenté des listes, nous enregistrons des résultats extrêmement positifs.

Une première analyse nous démontre que là où il y a des luttes sociales pour défendre les services publics, là où il y a eu une activité de terrain de proximité, le vote CGT a été plébiscité.

Nous nous en félicitons car le choix de ce vote par plus de 528 000 agents-e-s titulaires ou non titulaires, atteste de leur combativité et de leur exigence de politique de progrès, en rupture avec celles actuellement menées.

Ce sont désormais des milliers d'élus-e-s CGT qui vont siéger dans les différentes instances, pour porter les revendications de tous les agents en partant de leurs préoccupations que sont, les salaires, le gel du point d'indice, le statut, les conditions de travail, la question des effectifs, la précarité, l'égalité Femmes/Hommes.

Dans le contexte politique et social actuel, cette 1^{ère} place, cette confiance, nous confère une grande responsabilité pour travailler à élever le rapport de force, en appelant à la tenue d'assemblées générales dans les entreprises, les services publics, afin de construire, dès à présent, avec les salariés du privé et du public, les privés d'emplois, les retraités, les lycéens, les étudiants, une puissante journée de grève et d'actions interprofessionnelles dès le début d'année 2019.